

Extrait du Registre des délibérations

Conseil Municipal du 25/04/2024 à 18 h 00

Présents :

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Jacques MEYER, Madame Nadège HORNBECK, Monsieur Philippe DESAINTEQUENTIN, Madame Geneviève MULLER-STEIN, Monsieur Claude SCHALLER, Madame Cathy OBERLIN-KUGLER, Monsieur Erick CAKPO, Madame Nadine MUNCH, Monsieur Robert ENGEL, Monsieur Stéphane ROMY, Madame Tania SCHEUER, Madame Marion SENGLER, Madame Mathilde FISCHER, Madame Jennifer JUND, Monsieur Denis BARTHEL, Madame Birgül KARA, Monsieur Hugo RAPP, Monsieur Denis DIGEL, Madame Frédérique MEYER, Madame Sylvie BERINGER-KUNTZ, Monsieur Yvan GIESSLER, Madame Emmanuelle PAGNIEZ, Monsieur Jean-Pierre HAAS, Monsieur Bertrand GAUDIN, Madame Sylvia HUMBRECHT

Absents ayant donné procuration :

Monsieur Eric CONRAD donne procuration à Monsieur Jacques MEYER, Madame Oriane HUMMEL donne procuration à Madame Cathy OBERLIN-KUGLER, Monsieur Laurent GEYLLER donne procuration à Monsieur Philippe DESAINTEQUENTIN, Madame Fadimé CALIK donne procuration à Monsieur Claude SCHALLER, Madame Anne BALLAND-EGELE donne procuration à Madame Birgül KARA, Monsieur Guillaume VETTER-GENOUD donne procuration à Madame Nadège HORNBECK, Madame Caroline REYS donne procuration à Monsieur Bertrand GAUDIN

Alignement de voirie rue des Vosges

N° DCM_055_2024

Domaine : Délibération
Sous-domaine : Politique Foncière
Service instructeur : Aménagement Urbain
Rapporteur : Monsieur Claude SCHALLER

Un permis de construire a été délivré le 14/02/2024 à COGEDIM pour la réalisation d'un immeuble rue des Vosges.

Dans le cadre de l'instruction de ce permis, il est apparu nécessaire de procéder à un alignement de voirie rue des Vosges, angle rue des Vosges/rue du Giessen d'une surface de 3 ares.

Il est donc proposé d'acquérir cette emprise auprès de COGEDIM au prix de 114€ le m² soit 34 200,00€.

LE CONSEIL MUNICIPAL

**après avis favorable
de la Commission Aménagement et Cadre de Vie
réunie le 16/04/2024**

VU *le Code général des collectivités territoriales.*

VU *le Code de la voirie routière.*

VU *la nécessité de procéder à un alignement de voirie
rue des Vosges.*

VU *le permis d'aménager délivré le 21/12/2023 et le
permis de construire délivré le 14/02/2024 à
COGEDIM.*

VU *les crédits inscrits au budget principal 2024 sous le*

*chapitre 21 « Immobilisations corporelles »
imputation interne 2112-84501-R0019.*

APPROUVE l'acquisition d'une emprise de 1a75 à détacher de la parcelle cadastrale section 18 n°60 et d'une emprise de 1a25 à détacher de la parcelle cadastrée section 18 n°59 au prix de 114€ le m² soit 34 200,00 € .

AUTORISE M. le Maire ou son représentant légal à signer l'acte notarié.

P.J. : - croquis d'arpentage
- plan de masse projet

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme
Le Maire

Marcel BAUER

Le secrétaire de séance

Marion SENGLER

Commune	SELESTAT	
Adresse	Rue des Vosges	
Code commune	Préfixe	Section
67462	000	18
Parcelles mères		
59 ; 60		
Géomètre-expert/Pers. agréée	Identifiant	n° dossier
Selma BIDINO	06363	23-047

n° croquis	
Feuille	
Numéro	Total
1	1

Envoyé en préfecture le 26/04/2024
 Reçu en préfecture le 26/04/2024
 Publié le
 Le(s) propriétaire(s) riverain(s) soussigné(s) ont été avisés des
 rectifications de cotes anciennes figurant sur ce croquis.
 ID : 067-216704627-20240426-DCM_055_2024-DE



Le(s) propriétaire(s) riverain(s) soussigné(s) ont été avisés des rectifications de cotes anciennes figurant sur ce croquis.
 Commune de Sélestat

Coordonnées RGF 93 CC49 - Natives GNSS		
MAT	X	Y
101	2029631.61	8127593.91
102	2029630.04	8127594.64
103	2029627.90	8127594.72
104	2029625.86	8127594.09
105	2029621.68	8127567.72
5219	2029613.39	8127534.53
10086	2029621.67	8127603.65
50021	2029617.43	8127568.23
50024	2029635.73	8127589.88
50026	2029616.19	8127533.13
50028	2029648.66	8127517.35
50033	2029650.69	8127517.44
50036	2029624.26	8127567.41
50046	2029653.88	8127538.86

TABLEAU ANALYTIQUE DES POINTS ANCIENS

Croquis précédents utilisés n° : 2566 ; 196 Feuille d'origine : F8 S18

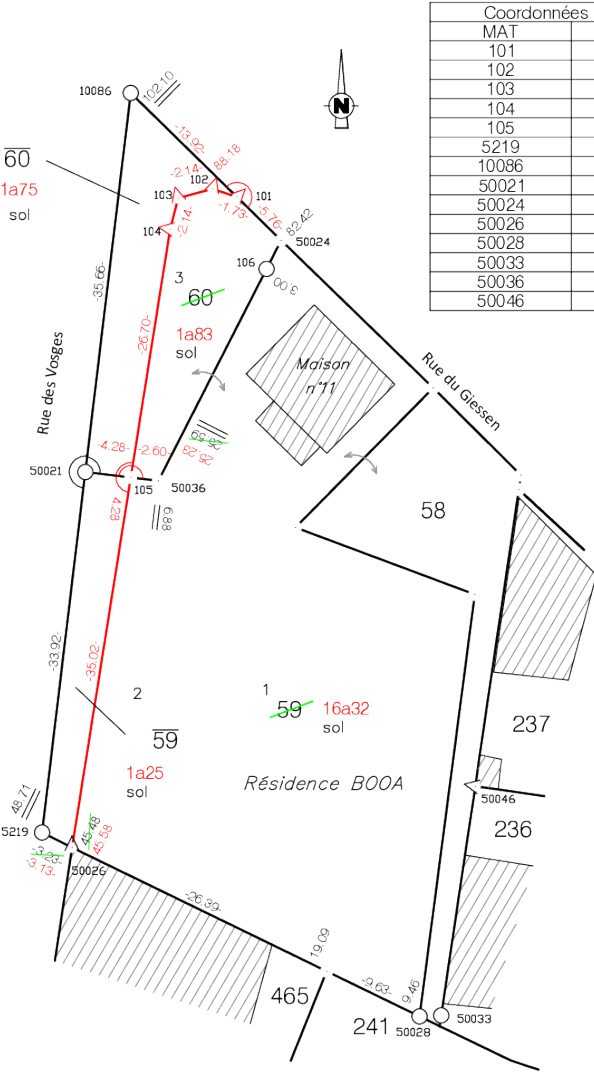
N° Point(s)	POINTS TROUVES SUR LE TERRAIN								Observations	
	Matérialisation						Points de calage			
	Borne		Boulon		Croix		Autres (à préciser)	Retenus		Ignorés
	Industrielle	Minérale	Boulon	Cioux	Gravée	Ecrite-métal				
50046			x					x		
50033		x						x		
50028		x						x		
50026			x					x		

Restitué : 5219 ; 10086 ; 50021 ; 50024 ; 50036

Je certifie avoir effectué le lever de la nouvelle situation après abornement préalable et en avoir dressé le présent croquis.
 le : 13 juillet 2023

la nouvelle limite est reconnue exacte par le(s) propriétaire(s) soussigné(s) qui demande(nt) la division de leurs immeubles et l'inscription au Livre Foncier des parcelles créées.

Résidence BOOA



PLAN MASSE DES AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

Envoyé en préfecture le 26/04/2024

Reçu en préfecture le 26/04/2024

Publié le

ID : 067-216704627-20240426-DCM_055_2024-DE



Rue du Général de Gaulle

06746223M0091

REÇU LE
 11 DEC. 2023
 VILLE DE SELESTAT
 SERVICE URBANISME

Ce projet de construction d'un ensemble immobilier de 41 logements se situe au croisement de la rue des Vosges et de la rue du Giessen. L'accès principal se situe rue des Vosges. A proximité est implanté des racks à vélos (25 places) et une aire de présentation des OM. La résidence est également accessible via un parking privé de 41

places situé à l'arrière du bâtiment et sécurisé par un portail coulissant accessible depuis la rue du Giessen. Les logements du RDC bénéficient d'un jardin privatif intimisé par des haies champêtres. Un jardin collectif est également proposé à l'angle des 2 rues. Le projet porte une attention particulière à la biodiversité avec des plantations for-

mant plusieurs strates composées d'essences variées, et par la mise en place de nichoirs et de micro-habitats. L'utilisation de revêtements drainant et d'un éclairage du parking conçu pour réduire l'impact des nuisances lumineuses nocturnes participent également d'une volonté d'inscrire ce projet dans une démarche de développement durable.